

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 26 août 2021

Premiers moustiques tigres détectés et capturés à Domagné, en Ille-et-Vilaine.

Dans le cadre du dispositif de surveillance et de lutte contre le développement du moustique tigre mis en place par le ministère de la santé et l'ARS Bretagne, la présence de larves et d'adultes de moustique tigre a été détectée dans la commune de DOMAGNE, située en Ille et Vilaine.

Afin d'éliminer le plus grand nombre de larves et d'adultes de moustique tigre et de retarder son implantation de manière définitive, un traitement insecticide sera réalisé par une société spécialisée dans les quartiers concernés, dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 août 2021. L'ensemble des populations résidant dans ces quartiers ont été informés de cette mesure.

Au-delà de ce traitement, il est rappelé aux populations les gestes simples pour lutter contre l'implantation de ce moustique :

- supprimer et vider tous les endroits et objets pouvant retenir de l'eau de pluie afin d'empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer en :
 - o Mettant à l'abri de la pluie les récipients utilisés ou non
 - o Veillant à vider intégralement tous les récipients contenant de l'eau au moins une fois par semaine
 - o Fermant hermétiquement (avec un élastique et un tissu) les ouvertures des bidons de récupération d'eaux de pluies, pour empêcher les moustiques de venir y pondre

- apprendre à reconnaître le moustique tigre :
 - o Il est tout petit ! (environ 5 mm, ailes et trompe comprises !)
 - o Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes
 - o Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir!)
 - o 🕒 Sa piqûre est douloureuse.

- signaler sa présence sur le site :
https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/



Pour rappel, le moustique *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») est un moustique originaire d'Asie implanté depuis de nombreuses années dans les départements français de l'océan Indien. En métropole, ce moustique s'est développé de manière continue depuis 2004. Il est désormais définitivement implanté dans 64 départements. Une situation préoccupante car ce moustique peut, dans certaines conditions, transmettre la dengue, le zika ou le chikungunya. Le moustique tigre n'est pas en lui-même, porteur de ces virus, mais il en est un vecteur potentiel : **Il présente un risque pour la population s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée**, revenant d'un pays ou d'une zone où sévissent ces maladies.

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

Tél : 02 22 06 72 28
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

